



Valeyres-s/Rances, le 16 novembre 2011

MUNICIPALITÉ
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES
—
1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Au Conseil général
de la commune de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Annexe au préavis no 04/11 relative au budget de fonctionnement pour 2012

II. Commentaires sur les sections du compte de fonctionnement

1. Administration

102.300.00 Salaires et vacations des municipaux

Suite à la réadaptation du tarif des salaires et vacations accordée par le Conseil général, ce poste se trouve augmenté de frs 11'000.-.

110.311.00 Achat mobilier et matériel de bureau

Notre photocopieuse ne remplit pas toutes les fonctions que l'on pourrait exiger d'une machine moderne, soit photocopies couleur, compatible avec le réseau informatique, impression recto-verso, etc...», c'est pourquoi nous avons demandé une offre à plusieurs fournisseurs. Avec reprise de l'ancienne et divers rabais une imprimante multitâches nouvelle génération devrait coûter environ frs 5'000.-.

150.351.00 Affaires culturelles

Avec l'entrée en vigueur, en 2012, de la LEM « Lois sur les Ecoles de Musique » nous avons dû prévoir frs 2'500.- (frs 4.50 par habitant) pour l'aide cantonale et frs 1'500.- pour les aides individuelles.

2. Finances

210. Impôts

Les rentrées d'impôts sont basées sur les montants reçus en septembre 2011, extrapolées des prévisions de l'Etat et comparées aux entrées précédentes. Nous avons pris en compte deux points importants, premièrement la déduction de 8 points d'impôts suite à l'arrêté d'imposition 2012, mais également l'augmentation de la population dans notre commune.

Péréquation directe horizontale

Le calcul de la nouvelle péréquation financière horizontale procure un solde positif de frs 102'500.- contre frs 86'500.- l'année dernière. Ce montant est de frs 16'000.- supérieur au budget 2011. Nous devrions recevoir également des retours de l'ordre de frs 84'600.- pour les frais de transports et de frs 2'100.- pour les forêts.

310 Terrains

310.314.02

Chaque année nous devons procéder à divers collages de fissures et autres petits entretiens sur les chemins AF, ces travaux sont évalués à frs 10'000.- pour l'année prochaine.

310 Forêts

320.314.01 Entretien et frais divers

Sur les frs 15'000.- prévu dans ce poste, nous avons constitué une convention annuelle pour les soins cultureux ordinaires d'un forfait de frs. 5'000.-/an et frs 10'000.-/an pour des travaux hors convention (en dessus du refuge du Mélèze et l'élagage le long des pistes forestières).

320.314.02 Exploitation, façonnage, débardage

La vente de bois pour frs 25'000.- devrait couvrir les frais d'exploitation, de façonnage et de débardage des coupes prévues dans le plan directeur pour un montant identique.

35. Bâtiments

352.311.00 Grande salle : achat matériel et mobilier

Afin d'avoir une utilisation plus rationnelle des diverses fournitures et produits de nettoyage, nous prévoyons de faire l'acquisition d'une armoire métallique pour la conciergerie, coût approximatif frs 2'000.-.

353.314.00 Collège : entretien du bâtiment

Avec les travaux effectués à la Vieille Auberge, l'isolation sur les salles de classes prévue en 2011 a pris un peu de retard. C'est pourquoi frs 4'000.- sont nécessaires pour effectuer ces travaux en 2012. Auxquels s'ajoutent frs 2'000.- supplémentaire pour changer les fenêtres de la tour.

358.314.02 Vieille Auberge : entretien bâtiment

Pour permettre sa réouverture en septembre 2011, tous les travaux urgents de rénovation du restaurant ont été effectués. A ce jour, il manque encore quelques factures liées à ces travaux, mais nous estimons que les coûts seront plus élevés que prévu dans le préavis (équipement de la cuisine et mobilier du restaurant, entre autres, ...) c'est pourquoi l'isolation des combles reste à faire et selon les devis reçus, ces travaux se chiffrent à frs 30'000.-.

430.314.02 Routes : entretien et réfection

Les acomptes annuels du Syndicat AF de Method pour la réfection de la route des marais s'élèvent à frs 10'000.-. A cela s'ajoute frs 2'100.- et frs 4'000.- comme provision pour la route des combes et environ frs 20'000.- pour divers entretiens. Ces montants grèvent ce compte pour 2012.

430.314.03 Eclairage public et signalisation routière : entretien

Toujours pour nous mettre en conformité avec l'ordonnance sur la sécurité routière, ce sont les panneaux d'entrée et limitations générales que nous devons changer pour frs 5'000.-. La pose de « totems » prévue en 2011 n'était malheureusement pas conforme.

Avec le changement de Municipalité en cours d'année, nous n'avons pas eu le temps d'effectuer tous les travaux prévus. La réfection de l'éclairage publique de la Rue de la Marmalaz fait partie de ceux-ci et nous prévoyons frs 25'000.- pour remédier à ce manque.

440.311.00 /314.00 Achats divers, équipement, entretien fontaines parcs et cimetière

Dans le but d'embellir notre village et de s'y sentir agréablement bien, votre Municipalité prévoit d'investir un peu d'argent et de temps pour aménager des endroits fleuris pour frs 7'000.-, l'achat de bancs pour frs 3'000.- et la réfection des barrières du « parc aux biches » et de l'église pour frs 10'000.-.

460.352.00 Part à l'association AIVM

La taxe d'épuration facturée aux communes a subi une augmentation depuis que nos égouts sont dirigés sur Orbe. Elle passera à frs 155.-/habitant soit un montant annuel de frs 84'000.- (frs 110.-/hab. en 2011).

5 Instruction publique et cultes

51 et 52 Enseignement primaire et secondaire

Les charges scolaires 2012 sont réparties en fonction du nombre d'élèves dans les deux cycles (primaire et secondaire). Ces charges devraient s'élever à frs 67'000.- pour le primaire et frs 122'500.- pour le niveau secondaire, ces sommes ne varient pratiquement pas depuis le budget 2011.

6 Police

610.351.00 Etat de Vaud : réforme policière

La mise en vigueur de la Loi sur la réforme policière du canton de Vaud échoit en 2012. Le décompte de l'Etat se détaille comme suit : 2 points d'impôts comme annoncé et 1.37 points pour financer le supplément des coups pour les villes, soit frs 34'800.- pour Valeyres-sous-Rances.

7 Sécurité sociale

71, 72 et 73

Selon les prévisions de l'Etat, la facture sociale devrait augmenter de frs 45'300.- par rapport au budget 2011, pour se solder à frs 329'600.- pour l'année prochaine.

81 Services industriels

81.312.1 Achat et consommation d'eau

Le montant indiqué correspond à celui arrêté dans le budget du SIAERV intercommunal.

III. Commentaires sur les sections du compte d'investissements

En plus des amortissements usuels de notre patrimoine communal, le budget d'investissement doit comprendre les charges d'investissement liées aux infrastructures communales, mais l'orientation de ces charges n'est pas encore définie et elles feront, le cas échéant, l'objet de préavis séparés.

Municipal responsable : Thierry Vidmer